

Algérie/ 64e anniversaire du déclenchement de la Révolution Sous le sceau du renforcement de la coopération entre Libreville et Alger



L'ambassadeur d'Algérie au Gabon, Mohamed-Antar Daoud lors de son allocution.



Une vue des invités.

LLIM
Libreville/Gabon

LA communauté algérienne du Gabon a commémoré, jeudi dernier, dans un hôtel de Libreville, autour de l'ambassadeur Mohamed-Antar Daoud, le 64e anniversaire du déclenchement de la révolution. C'était en présence, entre autres, du gouverneur de la province de l'Estuaire, Rigobert Ikambouyat Ndeka, du secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Yves Teale, et des membres du corps diplomatique accrédités dans notre pays. Occasion pour le diplomate algérien d'appeler au renforcement "des liens de fraternité, d'amitié et de coopération entre son pays et le Gabon dans le cadre d'avantages mutuellement



Des représentants du corps diplomatique.

bénéfiques pour les deux peuples". C'est dans cette optique, a-t-il souligné, que s'inscrit l'organisation, depuis lundi dernier, à Libreville, de la foire d'exposition spécifique des produits algériens. "Cette manifestation, la première du genre sur le sol gabonais, organisée en étroite collaboration avec le ministère gabonais du Commerce, constitue une oppor-

tunité pour la création de nouveaux partenariats et jette les bases d'une coopération bilatérale à même de dynamiser les relations économiques, commerciales et financières entre Alger et Libreville", a-t-il indiqué. Tout comme l'ouverture prochaine d'une liaison aérienne, par Air Algérie, qui desservira les capitales des deux pays à raison de trois vols directs par semaine.

Toute chose qui, a-t-il précisé, "n'aurait jamais pu se faire sans la détermination du président Ali Bongo Ondimba, qui a toujours déployé tous ses efforts pour que le Gabon occupe une place prépondérante dans le concert des Nations. Et de son homologue Abdelaziz Bouteflika qui, depuis notre indépendance, a œuvré inlassablement pour que l'Algérie soit un pays

exportateur de paix à la dimension de sa grandeur sur le plan politique, économique et social". Sur un tout autre plan, Mohamed-Antar Daoud a loué les efforts consentis par son pays, depuis le déclenchement de la révolution. Notamment dans les domaines de l'éducation, de la construction des logements sociaux, de la justice sociale, de la santé, etc. "Si aujourd'hui, les différentes réalisations que je viens de citer ont permis d'améliorer le cadre de vie des Algériens ainsi que leur environnement en sécurité et en bien-être, cela ne doit pas nous faire perdre de vue que l'Algérie évolue dans un environnement marqué par les fléaux actuels à savoir le terrorisme, le trafic de drogue, d'armes, le crime organisé et tant d'autres", a-t-il alerté.

L'Afrique en bref

• Angola / Politique. Lourenço accuse la famille dos Santos



Le président angolais Joao Lourenço s'en est pris hier à la famille de son prédécesseur José Eduardo dos Santos qu'il a accusée, sans la nommer, d'avoir bâti un "empire économique" grâce à "des fonds publics".

• Côte d'Ivoire/Contentieux. L'élection municipale annulée à Grand-Bassam

Les élections municipales d'octobre en Côte d'Ivoire ont été annulées dans quatre communes supplémentaires, dont Grand-Bassam, selon un nouveau verdict rendu hier par la Cour suprême qui statuait sur des requêtes de contestation des scrutins.

• Djibouti/Justice. BMA : enquête ouverte en France visant l'entourage du président

Une enquête a été ouverte en France après le dépôt d'une plainte par l'ONG Sherpa et le collectif européen de la diaspora djiboutienne (CEDD) visant l'entourage du président de Djibouti Ismaïl Omar Guelleh, a-t-on appris hier de sources concordantes.

• Nigeria/Jihadistes. Un soldat tué dans une attaque de Boko Haram

Des jihadistes lourdement armés du groupe Boko Haram ont attaqué hier une base militaire du nord-est du Nigeria tuant un soldat, ont indiqué des sources militaires de ce pays où les opérations sanglantes des insurgés se multiplient.

• Rwanda/Médias. Un journaliste collaborant avec la BBC arrêté pour "terrorisme"

Phocas Ndayizera, 39 ans, journaliste rwandais travaillant comme pigiste pour le service local de la BBC-radio, a été arrêté pour possession d'explosifs et participation à un "complot terroriste", a annoncé le Bureau rwandais d'enquêtes (RIB).

• Tunisie/Enquête. 12 arrestations en lien avec l'attentat d'octobre

Douze personnes soupçonnées d'appartenir au groupe jihadiste Etat islamique (EI) ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête sur un attentat suicide perpétré en octobre à Tunis, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur.

Afrique du Sud/Corruption

Report à mai 2019 de la prochaine audience de Zuma

AFP
Pietermaritzburg/Afrique du Sud

L'ancien président est accusé d'avoir touché des pots-de-vin de l'entreprise Thales lors d'un contrat d'armement faramineux.

LA justice sud-africaine a fixé hier au 20 mai 2019 la prochaine audience préliminaire au procès de l'ancien président Jacob Zuma poursuivi pour corruption dans une rocambolesque affaire de ventes d'armes vieille de près de vingt ans. Jacob Zuma, qui comparait libre, a de nouveau pris place hier matin dans le box des accusés du tribunal de Pietermaritzburg (est) pour une brève audience, plongée momentanément dans le noir en raison d'une coupure de courant. A l'extérieur du tribunal, des centaines de ses partisans avaient une nouvelle

fois fait le déplacement pour lui apporter leur soutien. Après une demi-heure d'audience, le juge Mjabulineshi Madondo a décidé, à la demande notamment de l'avocat de Jacob Zuma, de reporter l'audience au 20 mai prochain. "Les poursuites judiciaires (...) sont reportées au 20 mai. L'accusé numéro 1 (Jacob Zuma) devra se présenter au tribunal à 09H30 ce jour-là", a déclaré le juge. Mjabulineshi Madondo a prévu d'entendre du 20 au 23 mai les arguments des avocats représentant les deux coaccusés, Jacob Zuma et le groupe français de défense Thales, qui vont demander à cette occasion la suspension permanente des poursuites. Si le juge leur donne raison, il n'y aura pas de procès. Dans cette affaire, Jacob Zuma est accusé d'avoir touché pour 4 072 499,85 rands - 170 millions de



L'ancien président Jacob Zuma devra se présenter une nouvelle fois à la barre en mai prochain.

francs - de pots-de-vin de Thales lors d'un contrat d'armement de près de 4 milliards d'euros (2 620 milliards de francs) attribué en 1999. A l'époque, Jacob Zuma était "ministre" provincial puis vice-président du pays. L'entreprise d'électronique et de défense est également poursuivie. Les deux parties ont toujours nié les accusations qui pèsent sur elles et ont réitéré hier leur position. Devant ses partisans réunis

devant le tribunal, M. Zuma, âgé de 76 ans, a affirmé que "cette affaire ne respecte plus (ses) droits". "Il est aussi un citoyen de ce pays", a-t-il lancé en parlant de lui à la troisième personne. "La Constitution est obligée de le protéger, de la même façon qu'elle protège tout le monde. Il ne doit pas être fait orphelin (...) parce qu'il appartient à l'Afrique du Sud", a-t-il estimé. De son côté, Thales a réaffirmé "n'avoir eu connaissance d'aucune

transgression commise par quiconque de ses collaborateurs dans le cadre de l'octroi du contrat portant sur les systèmes de combat destinés aux corvettes de l'Afrique du Sud". "Thales, qui respecte la loi et a une politique de tolérance zéro à l'égard de tout acte de corruption, a toujours montré sa volonté de coopération totale avec les autorités locales et souhaite poursuivre cette coopération", a ajouté l'entreprise dans un communiqué. Englué dans plusieurs scandales, Jacob Zuma a été poussé à la démission mi-février après un bras de fer avec son propre parti, le Congrès national africain (ANC, au pouvoir), et son vice-président Cyril Ramaphosa. Ce dernier lui a succédé à la tête de l'Etat et s'est engagé à lutter contre la corruption. Il joue gros à l'approche des élections générales prévues en mai 2019.